Bonjour,

Le plan des réseaux que nous gérons calés en RGF93CC43 au format \*.DWG version 2013 sur votre zone d’intervention,

Nos réseaux sont cartographiés en classe A, avec une marge d’erreur de  0.5 m maximum pour les canalisations rigides et 0.4 m pour les canalisations souples.

Une reconnaissance des réseaux devra être effectuée en présence du SPMG SGE avant commencement du chantier, un constat de marquage sera effectué entre l’entreprise et le concessionnaire pour finaliser ce rendez-vous, conforme à la norme AFNOR - NFS 70003.

Aussi toute indication de profondeur donnée sur nos réseaux ou sur le fond de plan géomètre notamment pour les réseaux gravitaires doit faire l’objet d’une vérification sur le terrain pour la bonne cohérence avec le projet et le SGE ne peut donc pas être tenu responsable.

Une attention particulière doit être portée aux travaux au vu de la présence des réseaux, et aucune construction ou fondation ne peut se faire à l’aplomb de ces réseaux comme indiqué dans les fiches techniques générales du SPMG SGE (Fiche n°2) jointes dans le dossier.

Merci de nous retourner toute information relative au chantier calée en RGF93CC43 ou intégré au DOE remis à la fin du chantier qui devra, en matière de données patrimoniales contenues dans les plans, tenir compte des recommandations de la présente Charte graphique,

Les documents du DOE sont les seuls plans fournis pour la DT abondés des informations reportées des travaux.

En vous souhaitant bonne réception et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,